

## Suivi des questions européennes en application de l'article 123 du Règlement

Période du 14 au 24 septembre 2019

### 1 Actualités européennes

---

- Auditions des candidats au poste de commissaire européen : le calendrier détaillé
- Brexit : le nouveau Parlement européen réaffirme son soutien sans réserve à la position de l'UE
- Le Président du Comité européen des régions, Karl-Heinz Lambertz, appelle l'Union européenne à ouvrir les négociations d'adhésion avec la Macédoine du Nord
- Les députés européens débattent de l'avancement des négociations sur le Brexit
- Contrôle des exportations d'armes : le Conseil adopte des conclusions, une nouvelle décision actualisant les règles communes de l'UE et un guide d'utilisation actualisé

### 2 Réunions du Conseil des Ministres de l'Union européenne et du Conseil européen

---

Date	Institution	Ordre du jour
4 octobre 2019	Formation « Environnement » du Conseil des Ministres  <i>Représentant belge : M. Koen Van den Heuvel</i>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le <u>site web du Conseil</u> .

### 3 Consultations de la Commission européenne et du Comité européen des régions

---

*La Commission européenne sollicite l'opinion des citoyens et des parties prenantes sur le champ d'application, les priorités et la valeur ajoutée de l'action de l'Union européenne concernant de nouvelles initiatives ou l'évaluation de politiques et législations existantes.*

*Grâce aux consultations publiques, le Parlement de Wallonie peut donner son avis sur ces initiatives, politiques ou mesures législatives.*

#### - Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil sur un partenariat européen pour des petites et moyennes entreprises

La Commission européenne envisage de créer un partenariat européen visant à aider les petites et moyennes entreprises à s'intégrer dans la chaîne de valeur mondiale et sur les nouveaux marchés.

Concrètement, la Commission part du constat que les petites et moyennes entreprises européennes restent surtout actives à l'échelle nationale. Les mettre en réseau au niveau européen permettrait de leur conférer les moyens de soutenir la concurrence au niveau mondial.

La consultation vise à recueillir les contributions des parties prenantes afin d'orienter la future proposition de la Commission européenne.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 6 novembre 2019

#### - Proposition de règlement du Conseil sur un partenariat européen des technologies digitales

La Commission européenne envisage de créer un partenariat européen visant à soutenir le développement de la chaîne de valeur stratégique européenne des équipements micro-électriques et de l'« internet des objets ».

Ce partenariat européen consisterait en une intervention de l'Union européenne dans les dépenses de recherche et développement des entreprises permettant d'atteindre les objectifs précités.

Concrètement, la Commission part du principe que les industries européennes et notamment celles actives au sein du secteur automobile, de l'énergie, de la santé et de l'aéronautique doivent garder un accès à des technologies digitales sûres. La future proposition de la Commission s'inscrit dans la volonté de renforcer l'indépendance européenne dans ce secteur.

La consultation vise à recueillir les contributions des parties prenantes afin d'orienter la future proposition de la Commission européenne.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 6 novembre 2019

- Évaluation de la directive 2011/65/EU sur la restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

La directive 2011/65/EU sur la restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques a été adoptée en 2011 en vue de permettre un traitement des équipements électriques et électroniques respectueux de l'environnement et de contribuer à la protection de la santé humaine. Cette législation devait également permettre d'éviter les distorsions de concurrence au sein du marché intérieur résultant d'exigences différentes des produits entre États membres.

Il est à noter qu'en 2017, cette directive a été modifiée afin de renforcer l'économie circulaire.

La consultation vise à évaluer la mise en œuvre de la Directive 2011/65/EU.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 6 décembre 2019

4 *Commission chargée de questions européennes du Parlement de Wallonie*

---

Prochaine réunion : à fixer